

TECHNICIEN SPÉCIALISÉ EN MAINTENANCE AVANCÉE

Cadre intermédiaire dans le domaine de la maintenance industrielle, le/la technicien(ne) spécialisé(e) en maintenance avancée est capable de mener des projets industriels dans un contexte national et international. Il/elle maîtrise les technologies avancées dans les domaines de la maintenance industrielle (automatisme, instrumentation, régulation, machine-outil à commande numérique). Il/elle maîtrise les méthodes et outils nécessaires à la fonction maintenance avec une sensibilité aux nouvelles technologies. Doté(e) d'un esprit d'analyse et de synthèse, ses compétences avancées lui permettent de prendre en charge des projets industriels complexes.

QUALITÉS REQUISES

- Savoir s'adapter à un environnement industriel, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement
- Savoir travailler en équipe
- Être organisé et autonome
- Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)

COMPÉTENCES ACQUISES AU TERME DE LA FORMATION

- **Organiser la surveillance et le suivi** des équipements d'une ligne ou d'un îlot de production.
- **Piloter la mise en oeuvre** des méthodes ou des solutions de maintenance.
- **Gérer la communication** de l'activité de maintenance des équipements d'une ligne ou d'un îlot de production.

RÉMUNÉRATION MINIMALE DE L'APPRENTI (EN BRUT)

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1^{re} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2^e année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
3^e année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

Rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti pour un temps plein, sauf convention collective plus favorable.
Plus d'informations sur le contrat d'apprentissage et sur le montant du salaire :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>
<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R16148>

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire d'un bachelier en maintenance avancée et robotique exerce dans des entreprises industrielles de tous secteurs d'activités de production de biens ou de services quels que soient la taille de l'entreprise et les procédés de fabrication (lignes de production, procédés de transformation, assemblage/montage, conditionnement, ...).

Métiers accessibles :

- Technicien/Responsable de maintenance
- Technicien/Responsable de maintenance industrielle
- Technicien/Responsable de maintenance industrielle polyvalente
- Technicien/Responsable de maintenance process
- Technicien/Responsable de maintenance des équipements de production
- Technicien/Responsable de maintenance des équipements d'exploitation
- Technicien/Responsable de maintenance d'équipements industriels
- Technicien/Responsable d'entretien et de maintenance

- **Durée de la formation** : 1 an
- **Niveau terminal d'études** : BAC+3
- **Nature du diplôme** : National - Niveau 6
- **Code diplôme** : 31624 ▪ **Code RNCP** : 40923
- **Date d'enregistrement de la certification** : 25/06/2025
- **Certificateur** : Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie-UIMM
- **Formation diplômante par apprentissage**
- **Coût de la formation** : Les frais de formation sont intégralement financés par l'OPCO de l'employeur, sans reste à charge pour l'apprenti ou l'entreprise. Une participation forfaitaire de 750 € reste toutefois applicable pour l'entreprise. Le montant de la prise en charge OPCO varie selon la branche professionnelle et est compris entre 5850 € et 9006 €. Paiement de la CVEC obligatoire : 105 €
- **Nombre d'heures de la formation** : 455

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un DUT/BUT, BTS ou équivalent BAC+2 technique ou avoir des prérequis en maintenance ou une expérience dans le domaine de la maintenance

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Dépôt du dossier d'inscription complet sur le site internet de l'établissement : <https://fondation-donbosco.ymag.cloud/index.php/preinscription/>
L'inscription sera validée dans l'espace CFA et vous recevrez un courrier vous informant de la décision prise dans un délai de 15 jours ouvrables.

PUBLIC CONCERNÉ PAR L'APPRENTISSAGE

Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus.

Dans la limite de 35 ans révolus dans les cas suivants :

- Apprenti signant un nouveau contrat pour accéder à un niveau de diplôme supérieur à celui déjà obtenu
- Précédent contrat de l'apprenti rompu pour des raisons indépendantes de sa volonté
- Précédent contrat de l'apprenti rompu pour inaptitude physique et temporaire

Ou sans limite d'âge dans les cas suivants :

- Apprenti reconnu travailleur handicapé
- Apprenti envisageant de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention d'un diplôme
- Apprenti inscrit en tant que sportif de haut niveau
- Apprenti n'ayant pas obtenu son diplôme et concluant un nouveau contrat avec un autre employeur pour se présenter de nouveau à l'examen

L'accès est également possible dès l'âge de 15 ans révolus à la condition d'avoir achevé le 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire et être âgé de 15 ans au plus tard le 31 décembre de l'année d'inscription à la formation.
Le postulant doit être de nationalité française, ressortissant de l'UE, de la Confédération Suisse, de l'espace économique européen (Islande, Liechtenstein et Norvège) ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les cours ont lieu en présentiel en classe entière ou demi-groupe. Les travaux pratiques se déroulent sur le plateau technique dédié. Un accompagnement personnalisé est mis en place si nécessaire.

MOYENS MIS À DISPOSITION

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées d'ordinateurs et de vidéoprojecteur
- Les apprentis ont à leur disposition dans les Ateliers des équipements industriels : Robotique / Chaînes de production / Banc hydraulique / Logiciels : GMAO, supervision
- Postes individuels et/ou collectifs
- Outillage individuel et/ou collectif

Équipes pédagogiques, éducatives et de vie scolaire

- Formateurs et formatrices expert-es titulaires au minimum d'un bac+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine
- Responsable pédagogique
- Référentes handicap et mobilité internationale
- Équipe administrative

POURSUITE D'ÉTUDES

- Ingénieur généraliste
- Mastere Expert en Numérisation Industrielle

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Fiche FORMATION V.01.2026

INDICATEURS

Tous les indicateurs de performance sont à votre disposition en ligne (effectifs, résultats aux examens des deux dernières sessions, taux de rupture, insertion professionnelle...) : www.donbosconice.eu

AMÉNAGEMENT DE LA FORMATION

Les personnes en situation de handicap peuvent directement prendre contact avec le CFAR afin d'envisager des aménagements de la formation.

Contact : referent-handicap@donbosconice.eu

Les personnes ayant une RQTH peuvent également bénéficier d'un aménagement aux principes de la durée de leur contrat d'apprentissage, voire de la quotité hebdomadaire du temps de formation pratique comme théorique. Elles peuvent passer leurs examens selon d'autres modalités que les examens ponctuels ou par contrôle en cours de formation : la forme progressive, c'est-à-dire en étalant la passation des épreuves sur plusieurs sessions. Ils ont la possibilité de valider un/ou des blocs de compétences.

RESTAURATION

Les apprentis ont accès à la restauration de l'établissement. En tant qu'apprenti vous bénéficiez d'une aide de 3 € par repas prise en charge par l'OPCO de votre employeur.

HÉBERGEMENT

Pas de possibilité d'hébergement en centre.

ACCÈS

Tram : Ligne 1-arrêt Palais des Expositions : 450 m-6 mn
SNCF : Gare Nice Riquier : 1km-13 mn
CFAR DON BOSCO - 40, place Don Bosco - 06046 Nice cedex

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout renseignement vous pouvez contacter notre référente handicap : referent-handicap@donbosconice.eu

PROGRAMME DE LA FORMATION

Mettre en oeuvre et développer la politique de maintenance de l'entreprise

Assurer une expertise technique et/ou méthodologique

Intégrer les outils de l'usine numérique

Coordonner les différentes activités de maintenance (internes et externes)

TRONC COMMUN

Habilitation électrique

Management de projet

Animation de réunion

Fonctionnement économique d'une entreprise

Communiquer en anglais

TRONC COMMUN : SPÉCIALITÉS

La fonction maintenance

Les méthodes et outils

Les technologies avancées

Usines du futur côté maintenance

MODALITÉS D'ALTERNANCE

1 semaine de formation

3 semaines en entreprise

Les contenus détaillés sont accessibles en consultant le référentiel de formation : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40923/#anchor3>

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET EXAMEN

- Présentation de l'entreprise et du projet
- Rapport et soutenance
- Validation par grilles de compétences.
- Avis de l'entreprise formulé au regard de l'ensemble des compétences du référentiel.

La certification peut être obtenue :

- Par blocs séparés (validité : 5 ans)
- Dans son intégralité (validation de tous les blocs de compétences et des évaluations complémentaires).

Certification délivrée par l'Union des industries et métiers de la métallurgie.



Cette formation se déroule à Don Bosco Nice

Pour toute question sur le suivi scolaire :

Contact : Jessy WOLNIEWICZ - Responsable pédagogique
Tél. 04 93 92 85 82 (L.D) j.wolniewicz@donbosconice.eu
UAI : 0062093 T - Siret : 304 265 390 00019 - NAF : 85.31 Z



Cette formation est portée par le CFAI PROVENCE
8 chemin du Capeau - 13 800 Istres

Pour toute question administrative :

Contact : Muriel BOITEAU - boiteau@afpiprovence.com
Tél. 04 42 11 44 00
www.formation-industriesud.fr